

La côte du Beauzet ou Montguichet

Commune de Chelles (77)

**Au cœur de la ville,
une zone naturelle à préserver.**



Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)
44, avenue des fauvettes - 93360 NEUILLY-PLAISANCE
TEL : 01 43 09 19 69 - E-MAIL : association.anca@free.fr
Retrouvez l'ANCA sur internet : <http://association.anca.free.fr>

La front de taille (à droite) et la vue panoramique sur la vallée de la Marne de la carrière de Gypse du Beuzet de Chelles (77500).



Présentation des Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)

Composition du Conseil d'Administration 2009

Alain THELLIER,
Président
Situation prof. : informaticien

Anne-Marie PITOLET,
Vice-Présidente
Situation prof. : retraitée

Bruno MACE,
Secrétaire
Situation prof. : agent de veille écologique

Nicolas JAILLET,
Trésorier
Situation prof. : enseignant

Jean-Pierre JURADO,
Conseiller
Situation prof. : retraité

Yannick LELARDOUX,
Conseiller
Situation prof. : graphiste

Elodie SEGUIN,
Conseillère
Situation prof. : chargée de mission en environnement

Christophe NEDELEC
Conseiller
Situation prof. : Consultant indépendant

L'association des Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron est une association d'étude et de protection de la nature créée officiellement en 1985.

L'association est agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la Nature, depuis le 6 juin 1989. La création de l'ANCA est née d'un besoin de sauvegarder les richesses écologiques des carrières de gypse des coteaux d'Avron de Neuilly-Plaisance (93).

Un long travail d'étude et d'inventaires a permis l'inscription de trois sites par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APB) en Seine-Saint-Denis.

L'activité de l'association sur le terrain est généralement bénévole et éducative.

Son objectif est de travailler sur la restauration des milieux naturels en ayant pour vocation l'insertion dans la vie active de ses salariés. Parallèlement l'association a intégré d'anciennes activités agricoles sur plusieurs sites, à travers la mise en place d'un vignoble conservatoire et d'un rucher.

L'objectif, en collaboration avec le Conservatoire Botanique de Bailleul, est la réintroduction des plantes adventices des vignobles qui donne actuellement de très bons résultats.

Ainsi les adhérents de l'ANCA s'organisent pour mener à bien plusieurs types d'actions sur plusieurs sites :

- Du conseil en gestion écologique.
 - Des chantiers de jeunes bénévoles.
 - Des expositions à visée pédagogique sur la faune et la flore des Coteaux d'Avron et sur les différents sites voisins.
 - La réalisation de documents audiovisuels.
 - Organisation de sorties pour les adhérents et le public.
 - Gestion d'un rucher et d'un vignoble conservatoire ayant pour but la protection de plantes adventices en voie d'extinction et leur pollinisation).
- ## Le personnel permanent
- Le **Directeur** coordonne le programme et réalise :
- L'organisation des interventions avec l'animateur nature,
 - La planification du programme d'éducation à la nature,
 - La programmation des réunions de partenariat,
 - La recherche de partenaires,
 - La gestion comptable de l'activité,
 - Le développement d'outils de communication.
- L'**Animateur nature** a pour rôle d'intervenir auprès des différents publics pour réaliser les animations de sensibilisation notamment par la transmission de savoir en sciences naturelles. Il répond aux demandes d'animations qu'il prépare et réalise. Il accueille et encadre des groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes.
- Des études de la faune et de la flore.
 - La mise en place de chantier d'insertion.
 - Des plans de gestion de milieux naturels

Le front de taille (à droite) et la vue panoramique sur la vallée de la Marne de la carrière de Gypse du Beauzet de Chelles (77500).



Introduction et Chronologie

Chronologie

1993 - Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron permettent le classement en ZNIEFF de la côte de Beauzet (**Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique**).

Janvier 1999 - Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron et l'association RENARD déposent une demande d'Arrêté de Protection de Biotopes pour la carrière du Beauzet

2000 - Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chelles classe la côte de Beauzet, Montguichet et le clos Roger en Espace Naturel Sensible. La commune accorde également une priorité de préemption du secteur à l'Agence des Espaces Verts d'Ile de France.

Septembre 2008 - L'association «Les Abbesses de Gagny-Chelles», en collaboration avec l'ANCA, pose les bases d'un projet pour la création d'un parc Inter-Départemental sur le secteur.

Février-Mars 2009 - Le projet du parc est soutenu massivement par le tissu associatif Chellois. Les Abbesses de Gagny-Chelles rencontre le propriétaire Saint-Gobain (Placoplatre) sur site à plusieurs reprises.

Avril-Mai 2009 - Saint-Gobain (Placoplatre) demande officiellement à l'ANCA de lui proposer un projet de gestion de la côte de Beauzet pouvant être subventionné par sa Fondation. Les élus Chellois soutiennent officiellement l'initiative.

L'association des Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron a été consultée par la société Placoplatre, principal propriétaire de la côte du Beauzet et Montguichet à Chelles (77500).

Après une visite sur site (le 24 Avril 2009), en compagnie de son Directeur de l'Exploitation Gypse France, la société Placoplatre a demandé à l'ANCA de travailler sur un **projet de gestion, de préservation et de valorisation des milieux naturels de la côte du Beauzet**.

L'association «Les Abbesses de Gagny-Chelles» a présenté les bases du projet lors d'une **réunion de travail avec des représentants de la commune de Chelles**. Ces derniers se sont engagés à le présenter en conseil municipal et ont demandé qu'un volet pédagogique important soit inclus dans le projet (ce qui n'a pas manqué d'être fait).

Le 24 Mai 2009, l'association «Les Abbesses de Gagny-Chelles» a présenté, dans le cadre d'une visite naturaliste du site, le projet au **Conseil Participatif de la Communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine**.

Ce document est donc la présentation de ce projet. Il a nécessité un travail très important ainsi que de nombreuses visites du site.

Le projet est élaboré en trois phases :

1. La première étape consiste à **intervenir rapidement pour entretenir les milieux ouverts** et empêcher la disparition d'espèces rares et ou protégées au niveau régional et national.
2. La seconde étape **pose les bases de la gestion durable** d'un des plus haut lieu

de la biodiversité de la côte, à savoir la carrière de gypse du Beauzet. Une gestion naturaliste qui permet la mise en place d'activités pédagogiques.

3. La troisième étape consiste à libérer 10 à 20 hectares du bail agricole pour **favoriser l'agriculture biologique et patrimoniale de la région** (vignoble, maintien de l'agriculture paysanne, vergers et culture céréalière).



Ophrys Abeille

Les champs de la côte de Beauzet à droite. En bas, une pelouse calcaro-marneuse au printemps.



La côte du Beauzet ou Montguichet

Situation Générale

Il s'agit d'une pente exposée au sud-est, à l'aplomb de la commune de Montfermeil, constituant le nord de la commune de Chelles.

Les sols de la pente sont constitués de marnes et gypses, surplombés par le sable du sommet du plateau en grande partie urbanisé (la commune de Montfermeil).

Cette pente est couverte de bois formés d'essences variées selon les facteurs édaphiques (présence de zones détrempées et de ruisseaux temporaires) et les conditions d'expositions. Ces bois ne sont pas exploités pour la sylviculture.

L'Est de cette zone abrite la carrière du Beauzet qui recèle la plupart des milieux ouverts tels que les prairies sèches ou pelouses calcaro-marneuses.

Le Sud de cette zone est resté agricole avec des champs de blé, de maïs et des jachères entrecoupées de haies et de bosquets (dont certains se révèlent riches en espèces rares).

Elle est d'une superficie d'environ 90 ha.

L'ensemble de la zone étudiée regroupe alors 3 grands types de végétation:

- Bois, avec de nombreuses espèces arbustives peu fréquentes.
- Champs de céréales, avec des plantes rares et ou protégées comme la Falcaire, le Persil des moissons ou encore la Muscari à Toupet.
- Prairies sèches naturelles, avec de nombreuses espèces remarquables ou rares en Ile de France.
- Boisements et lisières calcaires avec des espèces rares et ou protégées (Ophioglosse, Ophrys Mouche, Alisier de Fontainebleau).

Classement et propriété

La côte de Beauzet ou Montguichet est classée en **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique de Type 1** (ZNIEFF - 77108001 «Côte de Beauzet et carrière Saint-Pierre»).

Cette ZNIEFF s'étend de Gagny à Chelles et possède une zone restreinte sur Montfermeil. Elle forme un ensemble cohérent entre les 3 communes.

La carrière Saint-Pierre à Gagny, d'une superficie de 47 hectares, possède des biotopes différents de ceux de la côte du Beauzet.

Elle est composée de grandes surfaces de pelouses calcaro-marneuses, ainsi que d'une vaste friche sèche et calcaire, à l'aspect d'une steppe. Cette dernière, d'une vingtaine d'hectares, est particulièrement propice aux insectes et aux oiseaux.

Après le lancement du projet de la côte du Beauzet et la validation par le conseil d'Etat du Schéma Directeur d'Ile de France, **l'ANCA proposera, sur la carrière Saint-Pierre de Gagny, un plan de gestion naturaliste.** Il sera semblable dans ses principes à celui présenté ici et permettra le maintien et la valorisation de la biodiversité sur l'intégralité de la ZNIEFF.

Dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chelles (PLU), la côte du Beauzet est classée en **Espace Naturel Sensible.**

De plus, elle est en zone d'intervention foncière (PRIF) par l'**Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France.** Ce PRIF a été créé en 2000 pour une surface totale de 97 hectares.

Depuis l'acquisition du groupe Poliet (Poliet et Chausson) en 1996, le **groupe Saint-Gobain** est le principal propriétaire des terrains de la côte de Beauzet.

Des demandes d'**Arrêté de Protection de Biotopes** ont été faites par l'ANCA et le RENARD en 1999.



Orchis Militaire

Orchis pourpre à droite,
Ophioglosse en bas.



La richesse Botanique

Les orchidées sauvages

- Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)
- Orchis militaire (*Orchis militaris*)
- Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
- Orchis à deux feuilles (*Platanthera bifolia*)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
- Listère à feuilles ovales (*Listera ovata*)
- Orchis verdâtre (*Platanthera chlorantha*)
- Néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*)
- Cephalanthe pale (*Cephalanthera damasonium*)
- Helleborine à feuilles larges (*Epipactis helleborine*)

Sur les 30 variétés d'orchidées sauvages d'IDE, il y en a 11 dans la carrière du Beauzet ce qui est exceptionnel.

Les plantes messicoles

- Falcaire commune (*Falcaria vulgaris*) (P)
- Persil des moissons (*Petroselinum segetum*) (P)
- Muscari à toupet (*Muscari comosum*)

L'Alisier de Fontainebleau

L'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) est un arbre de 3 à 15 mètres **protégé au niveau National**. C'est l'arbre qui a déterminé la ZNIEFF* de la carrière Saint-Pierre et de la côte de Beauzet. La présence de celui-ci qui a été décisive pour le classement du secteur.

En effet, la carrière du Beauzet est la plus grande station de cet arbre en dehors de la forêt de Fontainebleau.

Il serait une hybridation entre l'Alisier Blanc et l'Alisier Torminal apparue en forêt de Fontainebleau. Cette espèce endémique est connue depuis le XVIIIe siècle.

Bien plus que l'Alisier Torminal, cet arbre est très exigeant au niveau de la nature des sols : Marnes, gypses ou calcaire de Brie dans l'Est Parisien, Grès à Fontainebleau. Ces sols sont très minéraux, plutôt secs et sans humus. Les jeunes plants n'apparaissent qu'en plein soleil au sein des pelouses et des broussailles.

Les plantes méridionales

- Le Dorycnium à 5 feuilles (*Dorycnium pentaphyllum*)
- Bellevalia romana L. = *Hyacinthus romanus* (Seule station connue d'Ile de France).

Autres plantes rares

- Iris fétide (*Iris foetidissima*)
- Lauréole (*Daphne laureola*)
- Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*)
- Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*)
- Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*)



Ophrys Mouche, Muscari à toupet,
Falcaire commune.

Fauvette à tête noire, Buse Variable en vol.



L'intérêt Ornithologique

De par la diversité de ses milieux naturels, la côte du Beauzet héberge une grande variété d'oiseaux nicheurs et migrateurs dont beaucoup sont rares et/ou protégés. On notera la présence constatée d'**Hiboux moyen duc et d'Eperviers d'Europe**. Une soixantaine d'espèces ont été observées sur ce site.

Les nuisances sonores provoquées par la pratique non-autorisée de la chasse et du moto-cross sont préjudiciables pour le bien être des espèces nicheuses.

Le trafic automobile est également nuisible pour des espèces comme le Hibou moyen duc. C'est en effet, sa principale cause de mortalité en zone urbanisée.

Quelques unes des espèces observées au Beauzet :

- Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
- Buse variable (*Buteo buteo*)
- Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- Hibou Moyen Duc (*Asio otus*)
- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*)
- Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)
- Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)
- Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*)
- Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*)
- Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- Pigeon biset (*Columba livia*)
- Pigeon ramier (*Colomba palumbus*)
- Pigeon colombin (*Columba oenas*)
- Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- Martinet noir (*Apus apus*)
- Pic vert (*Picus viridis*)
- Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- Pic épeichette (*Picoides minor*)
- Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*)
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)
- Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)
- Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)
- Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)
- Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)
- Rossignol phylomèle (*Luscinia megarhynchos*)
- Traquet pâle (*Saxicola torquata*)
- Grive musicienne (*Turdus philomelos*)
- Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)
- Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)
- Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)



Coucou gris, Tarier pâle, Linotte.

Alisier de Fontainebleau à droite,
Ophrys Abeille en bas.



Pourquoi une gestion des milieux naturels est-elle indispensable ?

La fermeture progressive des milieux ouverts

La richesse floristique de la côte de Beauzet est due à la diversité de ses milieux ouverts.

Pelouse marneuses sèches

Elles sont localisées aux affleurements marneux et gypseux secs :

- En lisière du coteau le long des champs cultivés.
- Enclavée dans un bosquet dans les champs.
- Et principalement, dans l'ancienne carrière au sein de pelouses à brome et en lisière de bois calcaire.

Cette flore typiquement calcicole thermophile comprend l'alisier de Fontainebleau, le panicaut, la pimprenelle, l'ophrys abeille et l'ophrys mouche, la chlore perfoliée, le tétragonolobe, la carline, le polygala, la gentianelle, l'orchis pourpre et l'orchis bouc.

Pelouses marneuses humides

Localisées aux allées de l'ancienne carrière, il s'agit de vestiges des pelouses marneuses humides recouvrant ces sites, on y trouve la *Bellevia romana* (TR) et l'*Ophiogloss* (P).

Les anciennes et larges allées à l'ouest de la carrière constituent un cas particulier puisque l'on y trouve la papilionacée *Dorycnium pentaphyllum*, l'*Orchis militaire*, pourpre, verdâtre ainsi que l'*Alisier de Fontainebleau*.

L'arrêt du pâturage, l'abandon de l'exploitation des vergers et le déficit actuel en animaux herbivores engendre une fermeture progressive de ces milieux vers une phase arbustive par l'apparition d'arbustes thermophiles invasifs (*Cornouiller sanguin*, *Eglantier*, etc.).

En effet, il devient urgent pour éviter la disparition à court et moyen terme d'espèces rares et ou protégées

d'entretenir ces milieux ouverts :

- Fauche automnale
- Retrait d'arbustes invasifs
- Implantation d'animaux herbivores (moutons, chèvres etc.)

Les méthodes agricoles non respectueuses de l'environnement

Les plantes messicoles rares et/ou protégées du site comme la Falcaire, le Persil des moissons ou encore le Muscari à toupet **sont menacées par l'utilisation des désherbants, la culture du maïs etc.**

Il serait donc important qu'une agriculture biologique respectueuse de l'environnement soit mise en place.

Les incivilités et la dégradation des milieux

Les apports illégaux de gravats, la pratique sauvage du moto-cross, l'abattage illégal d'arbre, l'allumage de feux et d'incendie volontaire, la cueillette d'Orchidées sauvages, la pratique non autorisée de la chasse sont autant d'incivilités préjudiciables à la faune et à la flore du site.

Il est donc important de limiter ses actes de vandalisme écologiques en protégeant et en surveillant ces milieux sensibles.



Céphalanthère de Damas, *Bellevia romana*, *Orchis bouc*.

Allée de la carrière du Beauzet à droite,
Orchis à 2 feuilles en bas.



Préservation et entretien des milieux ouverts

Entretien du fond et du chemin d'accès de la carrière de Gypse

Le chemin d'accès et le fond de la carrière de gypse ont été remblayés avec des gravats. Au fil des années, signe de faible valeur écologique, il s'y est donc développé des acacias (robinier Nord Américain (*Robinia pseudacacia*) et autres arbres typiques des sols rudéralisés.

Ces arbres invasifs des milieux non naturels commencent à prendre de la hauteur et menacent les pelouses calcaro-marneuses localisées au dessus du front de taille.

Nous proposons donc d'éliminer les acacias et autres buddléias et de les mettre en stères. Nous proposons également le retrait des gravats volumineux du fond et du chemin d'accès de la carrière.

Par la suite, nous proposons de recouvrir le sol des zones remblayées avec des couches de terres naturelles (marne blanche et verte, substrat gypseux etc.) et cela afin de favoriser la biodiversité du milieu.

Dans le même temps, cela permettra de dégager le front de taille et d'améliorer ainsi l'esthétique de la carrière.

Entretien des allées au nord de la carrière et création de clairières sur sol calcaire

Au dessus de la carrière de Gypse, il conviendra d'**élargir les allées** et de ré-ouvrir celles qui se sont refermées. Il serait opportun et réaliser des **dégagements autour des stations d'espèces patrimoniales non forestières** comme les Orchis militaire, verdâtres & boucs, la *Bellevia Romana*, le *Dorycnium*, la *Polygala* et l'*Ophioglosse*.

Au dessus de la carrière, nous proposons la réalisation d'un nouveau sentier qui permettra la **réalisation de petites prairies sur sol calcaro-marneux** dans les broussailles à cornouillers où la flore y est pauvre, car constituée majoritairement de violettes et de mousses.

Les stations localisées en lisières des bois calcaires comme celles des Orchis pourpres, des Listères à feuilles ovales, au autres Céphalantères pâles devront être laissées en l'état. Un léger dégagement des sous-bois pourra cependant être réalisé au besoin.

Ré-ouverture de la Grande allée au Dorycnium

A l'Ouest de la carrière, existe une grande allée de 5x400mètres en cours de fermeture qui est la station du **Dorycnium à 5 feuilles** (*Dorycnium pentaphyllum*).

Nous proposons de ré-ouvrir cette allée en prenant bien soin de ne pas toucher aux rejets des arbres et arbustes patrimoniaux comme l'Alisier de Fontainebleau.



Listère à feuilles ovales, Tétragonolobe siliqueux, Dorycnium (Beauzet 2009)

Front de taille de la carrière du Beauzet.



Sanctuarisation de la carrière de gypse du Beauzet

Afin de sécuriser les espèces sensibles des incivilités et de permettre l'installation d'une faune herbivore pour l'entretien des milieux ouverts, nous proposons que la carrière et ses abords directs soient clôturés et éventuellement surveillés par un effectif municipal secondé par un tissu associatif motivé.

Cette sanctuarisation de la carrière permettra, hormis la protection des espèces rares, de :

1. **Mettre en oeuvre un rucher d'une quinzaine de ruches** afin de développer des activités apicoles ouvertes au milieu associatif et pédagogique des environs (visites scolaires, pédagogie autour de l'importance des insectes pollinisateurs etc.).
2. Permettre d'assurer le **maintien des milieux ouverts avec des animaux herbivores en voie de disparition** ou en quasi-extinction comme le mouton d'Ouessant ou la chèvre des fossés (compte tenu du secteur, nous préconisons la chèvre des fossés). LANCA, forte de son expérience avec l'introduction du mouton d'Ouessant au sein du Parc communal des coteaux d'Avron, se propose, dans le cadre d'une convention, d'installer des chèvres des fossés**.
3. Permettre la mise en oeuvre d'une **infrastructure d'accueil pour les activités pédagogiques** de la côte du Beauzet (panneaux indicatifs, chemins balisés et circuits pédagogiques, parking à vélos, petit bâtiment écologique pour le stockage sécurisé du matériel et l'accueil du public).

Qu'est ce que la chèvre des fossés ?

Issue de souches variées comme la Poitevine, la chèvre des fossés était répandue dans tout l'Ouest, actuellement il n'en subsiste que très peu de troupeaux dont un revenu à l'état sauvage dans la Hague. **La population a été inventoriée à 690 animaux en 2006 avec 515 femelles.**

C'est une chèvre de petit et moyen format au poil long et homogène, la robe est unie ou panachée et accepte toutes les couleurs sauf la chamoisée. Cornes courtes et fines, peu écartées et plutôt droites. Tête courte au profil droit avec barbiche. Oreilles fines et courtes orientées vers l'avant.

Ces chèvres sont des animaux rustiques mais très facilement apprivoisés et familiers. Ils font toujours la joie des enfants.

Entretenir les milieux ouverts du Beauzet avec cette espèce permettra de contribuer à la sauvegarde et à la promotion de cette espèce.

Il existe, à Rennes (35), une Association de Sauvegarde et de Promotion de la Chèvre des fossés : <http://www.chevredesfosses.fr>.

L'importance des insectes pollinisateurs

L'installation d'un rucher va permettre de valoriser et de contribuer à la sauvegarde des abeilles. Compte tenu de la richesse botanique du site, cette installation va donc favoriser la flore de la côte du Beauzet.

Pour les préserver, il convient également que l'agriculture du site soit entièrement biologique ou environnementale compatible.



Chèvre des fossés de l'ASP (35), Rucher du parc Montguichet à Gagny, nid d'abeilles dans un pommier du Beauzet.

Mare du Bel-Air à Neuilly Plaisance,
Triton ponctué.



Création d'un réseau de mares

Qu'est ce qu'une mare ?

- Sa dimension : une mare est de taille variable et peut atteindre un maximum de 5000 m².
- Sa profondeur : elle n'excède pas 2 mètres, ce qui permet à toutes les couches d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire et aux plantes de s'enraciner sur tout le fond.
- Son alimentation : les mares sont alimentées par les eaux pluviales et parfois phréatiques.
- Stagnation de l'eau : Du fait de cette alimentation, le mouvement de l'eau est peu important ce qui va jouer un rôle très important dans l'oxygénation de la mare. C'est alors un point d'eau stagnant.

La mare constitue un écosystème complexe, original et fragile, ouvert sur les écosystèmes voisins. Du fait des caractéristiques propres à la mare (faible superficie, faible profondeur, et eau stagnante), elles induisent des facteurs écologiques importants. Elle présente alors une forte biodiversité.

L'intérêt patrimonial des mares

La création de mares, sur la côte du Beauzet de la commune de Chelles, permettra de valoriser ce milieu naturel. La biodiversité y sera d'autant plus importante car les mares sont un milieu d'intérêt écologique non négligeable.

La flore qui peuple les mares est nombreuse et diversifiée.

La mare étant de petite taille, la pente est douce entre les berges et son centre, permettant l'implantation de ceintures végétales spécifiques à chaque tranche d'eau.

La mare constitue un véritable réservoir de vie animale.

Le zooplancton est l'élément principal d'alimentation avec les végétaux d'un grand nombre d'animaux vivant dans la

mare. De plus, la mare est aussi le lieu de reproduction et de développement des larves pour beaucoup d'espèces comme c'est le cas pour les libellules (Odonates) et les Amphibiens (grenouilles et tritons).

On y trouve :

- des Amphibiens (tritons, grenouilles, crapauds)
- des invertébrés aquatiques (insectes aquatiques : hémiptères, diptères, odonates, éphéméroptères, plécoptères, mégaloptères, coléoptères, mais aussi des crustacés, des arachnides...)
- des oiseaux (venant boire ou se nourrir)
- des mammifères (écureuils, renards, hérissons,...)

La mare est un habitat facile à créer. Le trou existant déjà, il n'est pas nécessaire de le creuser ou très légèrement. Le trou choisi n'est pas très profond et ses berges sont en pente douce. Son diamètre est d'environ 9 mètres sur 10.

Des mares peuvent être installées dans le sanctuaire de la carrière dans le secteur du Trou Brugnotte et le long du vieux chemin de Paris ou de Meaux, en suivant le cheminement du ruissellement des eaux sur la côte.



Larve de triton crêté, Grenouille rousse
(Montreuil), Crapaud commun (Chel-
les).



La mise en oeuvre d'activités pédagogiques

Avec sa sanctuarisation, la carrière du Beuzet deviendra un espace naturel pédagogique ouvert au public lors de visites naturalistes botaniques et faunistiques organisées par l'ANCA dans le cadre d'une convention avec les partenaires locaux et régionaux.

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser à la protection de l'environnement.
- Eveiller les consciences.
- Confronter les jeunes et les moins jeunes à la réalité des problèmes environnementaux.
- Donner des clés pour ouvrir des portes vers une meilleure compréhension de certains enjeux locaux (eau, biodiversité, espèces menacées, etc.).
- Sensibiliser au milieu naturel (prairies, forêts, haies, mares...) et aux êtres vivants qui le composent.
- Apprendre à utiliser des outils de découverte.
- Développer la curiosité, l'attention, la sensibilité et les connaissances des enfants et des adultes.

Différentes approches peuvent être utilisées et croisées pour sensibiliser le public à son environnement :

- Approche artistique et sensorielle : créer un lien intime entre l'enfant et la nature par la création d'œuvres de Land Art, d'ateliers d'écritures, de jeux sensoriels...
- Approche scientifique : mener une véritable recherche scientifique, comparer des habitats aquatiques et autres écosystèmes, expérimenter pour comprendre certaines notions...
- Approche citoyenne : appréhender les enjeux et les problématiques liées à l'eau et l'environnement global (conflits d'usages, pollutions, notion de qualité de l'eau, gestion de la ressource en eau...)

Animations scolaires

LANCA s'est penchée sur le programme scolaire de l'Education Nationale et propose des activités répondant aux exigences des programmes de la maternelle au cours élémentaire (cycle 1, cycle des apprentissages fondamentaux, cycle des approfondissements).

L'association propose également des activités pouvant rentrer dans les programmes du collège au lycée.

Education à l'environnement

L'éducation à l'environnement est transdisciplinaire. En liaison avec l'éducation civique, elle développe une prise de conscience de la complexité de l'environnement et de l'action exercée par les hommes. Elle s'appuie sur une compréhension globale et scientifique :

- Approche écologique à partir de l'environnement proche;
- Rôle et place des êtres vivants;
- Notions de chaînes et de réseaux alimentaires;
- Adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu;
- Trajet et transformations de l'eau dans la nature;
- La qualité de l'eau.



Activités pédagogiques de l'ANCA (2008 - 2009).

AMAP d'Hector située sur la commune de Saint Jean de la Croix (49), les champs de la côte du Beauzet.



Réconcilier la Nature avec l'Agriculture

Autour des stations des plantes messicoles rares et ou protégées (Falcaire, Persil des moissons, Muscari à toupet etc.), **nous proposons que 10 à 20 hectares de terres agricoles soient libérés de leur bail en cours et cela afin de développer une agriculture biologique ou environnementale compatible à dimension pédagogique et citoyenne.**

Ces 10 hectares ainsi libérés permettront la mise en oeuvre des activités suivantes :

1. Cession d'un bail de **5 à 10 hectares au réseau des AMAPs** (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)**
2. Utilisation d'un hectare pour la **création d'un vignoble** avec une mise en valeur écologique du biotope de ce type de milieu (Muscari à toupet, Ail des vignes, tulipe sylvestre, etc.)
3. Utilisation de 2 à 5 hectares pour la **création d'un verger** avec une valorisation du biotope de ce milieu (ensemencement de prairie fleuries entre les arbres, construction de petites structures en amas de bois ou de pierres, création de haies et de mares).
4. Utilisation de 2 à 5 hectares pour la **culture biologique de céréales rustiques** (Épeautre, Seigle et Triticale) dans le but de favoriser les stations de plantes messicoles. Le fruit des moissons pourra être couplé à un fournil associatif.

Ces activités pourront être réalisées avec le tissu associatif local et régional en collaboration avec l'ANCA pour la dimension environnementale.

****Une AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est un partenariat de solidarité et de proximité, entre un paysan et un groupe de consommateurs, pour une agriculture pérenne,

économiquement, socialement et écologiquement. **Il existe une AMAP à Chelles avec une liste d'attente pour de nouveaux adhérents de plusieurs centaines de familles.**

Cette valorisation des activités agricoles présente les avantages suivants :

1. Favoriser le réseau des AMAPs qui manque cruellement de terres agricoles à exploiter en région Ile de France.
2. Préserver les plantes messicoles rares des champs et permettre l'établissement de nouvelles espèces patrimoniales.
3. Mettre en oeuvre d'anciens biotopes aujourd'hui disparus qui font partie du patrimoine historique de la région comme la vigne (production viticole) et les vergers.
4. Permettre un épanouissement du réseau associatif local et régional.
5. Favoriser la pédagogie sur les métiers de la terre et le respect de l'environnement.

Il conviendra également de convaincre le bailleur sur les surfaces restantes de respecter l'Espace Naturel Sensible et d'éviter d'utiliser des herbicides et autres pesticides comme c'est le cas actuellement.



Exemples de Vigne, Verger et de champ de blé.

Lin Cathartique, Orchis militaire.



Un site, la nature et des hommes...

En conclusion

Nous considérons ce projet comme une formidable opportunité pour la **Communauté d'Agglomération de Marne et Chanteraine** (Chelles, Vaires-sur-marne, Courtry et Brou-sur-chanteraine).

Ce projet aura également des **répercussions positives sur les autres communes limitrophes** de Seine-Saint-Denis comme Gagny, Montfermeil ou encore Neuilly-sur-marne.

Ce projet innovant en région Ile de France est à **l'avant-garde de la gestion de la biodiversité en milieu urbain**, car il réconcilie, dans le même temps, la nature avec une agriculture de proximité.

L'homme n'y est pas spectateur, il y devient acteur.

Nous espérons que ce projet saura convaincre **la société et la fondation Placoplatre** (filiale de Saint-Gobain et principal propriétaire du site) ainsi que les communes qui constituent la Communauté d'Agglomération de Marne et Chanteraine.

La volonté de la société Placoplatre de gérer la biodiversité sur ses anciennes zones d'exploitation n'est désormais plus à démontrer. La réhabilitation progressive du site de Vaujours en est un bel exemple.

En promouvant ce projet, cela pourrait devenir l'une de ses plus belles réalisations en la matière.

Ce projet **n'exige pas de frais importants de mise en oeuvre et de gestion**. Il est fédérateur et ouvert à de multiples acteurs et ses voies de financement sont multiples (Fondation Placoplatre, Communes et autres subventions diverses).

Fort de ses atouts pédagogiques et de ses multiples facettes, il laisse une place importante au tissu associatif

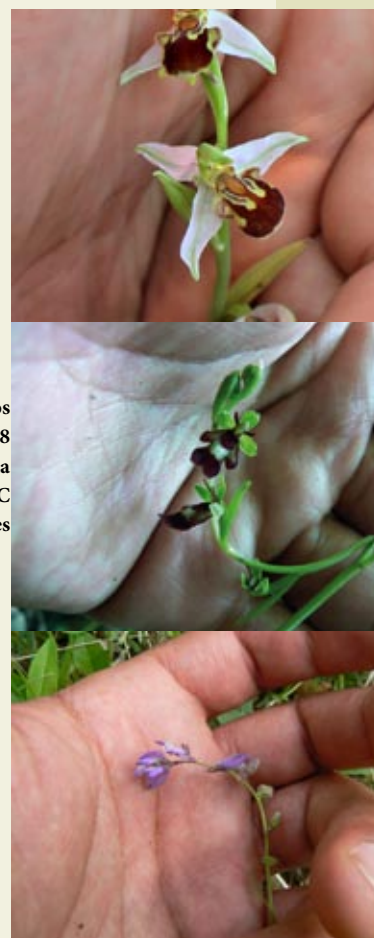
local et régional pour un **investissement bénévole et citoyen**.

Ce projet est également totalement **conforme aux attentes du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF)** avec sa vision du croissant vert de l'Est Parisien.

Remerciements

Philippe ROTH, Olivier LAPORTE, Laurent LAGACHE, Alexandre PASCHE, Clarisse NEDELEC, Sandrine MAGNIN, Jean-Pierre FEVRE, Lucien FOLLET et toutes les personnes qui nous ont soutenu pour imaginer et concevoir ce projet.

****Mise à part quelques exceptions, l'intégralité des photos de faune et de flore de ce document ont été prises, en 2008 - 2009, dans la ZNIEFF de la carrière Saint-Pierre et de la côte du Beauzet par Philippe ROTH, Christophe NEDELEC et Olivier LAPORTE pour les observations ornithologiques (<http://obsenfrancilie.over-blog.com>).**



Ophrys Abeille, Ophrys Mouche, Polygale commun.



Study	Study design	Study period	Study location	Study population	Study size	Study results	Study conclusions
1	Retrospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
2	Prospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
3	Retrospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
4	Prospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
5	Retrospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
6	Prospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
7	Retrospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
8	Prospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
9	Retrospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke
10	Prospective cohort study	1990-1995	United States	Adults with a history of stroke	1,000	Stroke survivors had a higher risk of developing a second stroke compared to those without a history of stroke	Stroke survivors should be monitored closely for a second stroke





24 Mai 2009 : Visite de la côte du Beauzet
par le groupe 3 du Conseil Participatif
de la Communauté d'Agglomération de
Marne et Chantereine.



Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA)
44, avenue des fauvettes - 93360 NEUILLY-PLAISANCE
TEL : 01 43 09 19 69 - E-MAIL : association.anca@free.fr
Retrouvez l'ANCA sur internet : <http://association.anca.free.fr>